

Biodiversité, développeurs juniors

Collège Lucie Aubrac : création d'un muret

Asparagus a retrouvé avec plaisir les développeurs juniors du collège Lucie Aubrac. La nouvelle équipe 2021 constituée autour de Mme Roussel est prête à poursuivre le travail démarré en 2019. Perturbé par la crise sanitaire, le chantier parents d'élèves-enfants, envisagé en décembre 2020 pour agencer le muret de parpaings de récup', n'avait pas pu être organisé. Le programme d'aujourd'hui est la phase 1 de la création du muret avec l'élaboration des maquettes. Chaque parallélépipède de carton figure un parpaing de récup'. La phase 2 sera la modélisation en cours de technologie. Le muret sera ensuite monté et aménagé. Le travail manuel du jour est l'occasion de rappeler l'objectif de la construction. Les tas de pierres et de bois sont très accueillants pour la faune et la flore de nos villes régulièrement menacées et/ou dérangées par les tontes, les intrusions, les épandage de pesticides, etc. Le muret est donc un abri très utile, et au collège il fera l'objet d'inventaires réguliers. Ses alentours devront offrir de la nourriture (par exemple des plantes mellifères) et de l'eau. Les plantes, dont les longueurs de racines sont différentes, pourront être plantées dans et autour du muret. La partie creuse du parpaing doit être orientée soit à la verticale (plantation) soit à l'horizontal pour qu'une petite faune y soit accueillie. En consultant les documents CPN (Connaître et protéger la nature), les élèves savent désormais nommer les espèces susceptibles d'être intéressées par le muret : les mollusques (escargots et limaces) puis les lézards et hérissons, leurs prédateurs, les araignées intéressées par les insectes, les abeilles et les guêpes solitaires, les oiseaux comme l'accenteur mouchet qui pourrait venir nidifier dans un creux inaccessible aux chats ! Cette séance permet de réviser la notion de chaîne trophique.



« pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement, en priorité dans nos villes »